

Le dispositif du contrôle interne en MSA Berry-Touraine



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Le dispositif de contrôle interne, c'est quoi ?

Le dispositif de contrôle interne a pour objet d'**assurer la maîtrise des risques de toute nature**, notamment financiers, inhérents aux missions confiées à l'organisme. Il s'appuie sur le décret du 14 octobre 2013 applicable à tous les organismes de Sécurité Sociale. La MSA a retenu le référentiel international COSO pour évaluer son dispositif de contrôle interne.

La gouvernance du contrôle interne à la MSA Berry-Touraine



Le protocole du contrôle interne indique l'organisation mise en place. Le contrôle interne est sous la responsabilité conjointe du Directeur Général et du Directeur Comptable et Financier.

L'organisation et la gestion de cette activité sont confiées au coordonnateur contrôle interne.

3 Comités de pilotage de la Maitrise des risques sont organisés chaque année. Ils réunissent les agents de Direction, tous les responsables de services et le coordonnateur du contrôle interne.

1 Comité de pilotage de la Maitrise des risques mutualisation est également organisé au cours de l'exercice. Il réunit les agents de Direction, tous les responsables de services et les coordonnateurs du contrôle interne des MSA Berry-Touraine et Beauce-Coeur de Loire.

Les agents contrôleurs et superviseurs en charge de la mise en place des actions de contrôle interne suivent une formation animée par le coordonnateur contrôle interne.

Les nouveaux cadres participent à une sensibilisation au dispositif de contrôle interne animée également par le coordonnateur contrôle interne.

Les enjeux

Remplir la mission de service public

- Conformité aux lois, règlements et conventions
- Exactitude des montants de cotisations et contributions sociales et des autres prélèvements à recouvrer et des prestations liquidées
- Prévention des indus et recouvrement des créances
- Utilisation efficiente des fonds publics
- Protection du patrimoine de l'organisme et des personnes
- Prévention et détection des fraudes internes et externes
- Intégrité, fiabilité et exhaustivité des informations financières, comptables, budgétaires et de gestion

Contribuer à la pérennité de la protection sociale

- Un enjeu de lien social
- Un enjeu de poids pour les finances publiques :
 - les dépenses du régime de protection sociale pèsent pour près d'un tiers du PIB
 - Les dépenses de protection sociale augmentent plus vite que le PIB

L'acceptabilité d'un tel effort implique

- une exigence de qualité de service
- une équité de traitement dans les droits et devoirs
- l'exactitude des montants versés ou appelés
- la transparence dans l'utilisation des fonds

La maîtrise des risques et donc le dispositif de contrôle interne mis en oeuvre par la MSA doivent permettre d'atteindre ces objectifs pour répondre aux enjeux majeurs et asseoir la crédibilité de l'institution.

Les activités du dispositif de contrôle interne

- Les ACI (Actions de contrôle interne)
- Le PCDCF (Plan de Contrôle du Directeur Comptable et Financier)
- Le PSCA (Plan de Sécurité et Continuité d'Activité)
- Le RGPD (Règlement Général de Protection des Données)
- La vérification comptable
- La lutte contre la fraude
- La cartographie des processus et des risques
- Le plan de maîtrise des risques de l'offre de services
- La gestion des habilitations

Le contrôle interne en chiffres

- 11 443 dossiers contrôlés.
- 4,76 % d'anomalies dont 1,50 % d'anomalies avec incidences financières pour un montant de 91 812 €
- 2 837 dossiers contrôlés pour la MSA Beauce-Coeur de Loire au titre de la mutualisation de proximité.
- 7, 65% d'anomalies dont 3,98% d'anomalies avec incidences financières pour un montant de 46 712 €.

La validation de nos contrôles par les instances nationales et régionales

La CCMSA par l'intermédiaire de la DAMR (Direction de l'Audit et de la Maîtrise des Risques) a vérifié (en 2018), la mise en place de notre contrôle interne sur les domaines :

- RSA
 - Demande de retraite
-) 95 % des contrôles ont été validés.

Le contrôle croisé régional a vérifié (en 2019), la mise en place du contrôle interne sur les domaines :

- IJ AT/MP
 - Droits maladie
 - Marchés Publics
 - Recouvrement amiable
-) 81 % des contrôles ont été validés.